BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT 2010

ARTES SA BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Solde au				
	31 décembre 2010	31 décembre 2009			
Actifs					
Actifs non courants					
Actif immobilisé Immobilisations incorporelles	2 202 660	2 036 803			
Amortissements des immobilisations incorporelles	(959 429)	(647 992)			
Amortissements des immobilisations incorporeiles	1 243 231	1 388 811			
Immobilisations corporelles	9 693 011	9 478 308			
Amortissements des immobilisations corporelles	(5 170 459)	(4 927 764)			
Amortissements des immosilisations corporelles	4 522 552	4 550 544			
Immobilisations financières Provision pour dépréciation	13 278 951	7 978 570			
	13 278 951	(2 521) 7 976 049			
Total des actifs immobilisés	19 044 734	13 915 404			
Total des actifs non courants	19 044 734	13 915 404			
Actifs courants					
Stocks	11 334 472	34 556 814			
Provisions sur stocks	-	-			
	11 334 472	34 556 814			
Clients et comptes rattachés	6 438 542	7 392 838			
Provisions sur comptes clients	(1 056 035)	(1 043 494)			
·	5 382 507	6 349 344			
Comptes de régularisations et autres actifs courants	3 001 903	5 345 515			
Placements et autres actifs financiers	76 764 550	106 380 000			
Liquidités et équivalents de liquidités	6 032 434	5 869 654			
Total des actifs courants	102 515 867	158 501 328			
Total des actifs	121 560 600	172 416 732			

ARTES SA BILAN

(Exprimé en Dinars Tunisiens)

	Solde au			
	31 décembre 2010	31 décembre 2009		
Capitaux propres et passifs				
Capitaux propres				
Capital social	25 500 000	25 500 000		
Réserves	3 125 067	3 125 067		
Résultats reportés	27 172 602	21 600 996		
Total des capitaux propres après affectation résultat de l'exercice	55 797 669	50 226 063		
Total des capitaux propres après affectation résultat de l'exercice	55 797 669	50 226 063		
Passifs				
Passifs non courants				
Emprunts	40 000	40 000		
Provisions pour risques et charges	850 000	250 000		
Total des passifs non courants	890 000	290 000		
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	39 096 769	95 755 688		
Autres passifs courants	25 667 932	25 612 455		
Concours bancaires et autres passifs financiers	108 230	532 526		
Total des passifs courants	64 872 931	121 900 669		
Total des passifs	65 762 931	122 190 669		
Total des capitaux propres et des passifs	121 560 600	172 416 732		

Etat d'évolution des capitaux propres après affectation du résultat 2010

	Capital social	Réserve légale	Réserves pour réinvest. exonéré	Réserves spéciales de réev.	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres avant affectation au 31/12/2009	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	16 942 276	23 146 222	68 713 564
Affectation du résultat 2009 (AGO du 03/06/2010)							
Résultats reportés					4 658 720	-4 658 720	
Dividendes						- 18 487 500	-18 487 500
Résultat de l'exercice 2010						27 501 606	27 501 606
Capitaux propres avant affectation au 31/12/2009	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	21 600 996	27 501 606	77 727 670
Affectation du résultat 2010 (AGO du 22/06/2011)							
- Réserve légale							0
- Résultats reportés					5 571 605	-5 571 605	0
- Dividendes						- 21 930 0000	-21 930 000
Capitaux propres après affectation au 31/12/ 2010	25 500 000	2 550 000	515 473	59 594	27 172 602		55 797 670

RESOLUTIONS ADOPTEES AGO DU 22 JUIN 2011.

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité, les états financiers et les comptes arrêtés au 31 décembre 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution:

L'assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité du Groupe ARTES et des commissaires aux comptes, approuve le rapport d'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution:

L'assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation des bénéfices de l'exercice 2010 telle que proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

- Bénéfice net de l'exercice 2010 = 27 501 605 TND.
- Résultats reportés = 21 600 997 TND.
- Bénéfice distribuable = 49 102 602 TND.
- Dividendes de l'exercice 2010 = 21 930 000 TND.
(Soit 0,860 TND par action) = 27 172 602 TND.

L'Assemblée Générale ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,860 TND par action, soit un montant total de 21 930 000 TND et fixe la date de distribution des dividendes à partir du 05/07/2011.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Cinquième Résolution.

L'assemblée Générale Ordinaire délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et Quitus entier et sans réserves de leur gestion relative à l'exercice 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution.

L'assemblée Générale Ordinaire, approuve la fixation des jetons de présence aux administrateurs à raison de 5 000 DT par an et par administrateur.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer un nouveau Co-commissaire aux comptes Monsieur Hachemi Abdelwahed pour une période de trois ans à partir de l'année 2011 soit pour les années 2011,2012 et 2013. Le mandat du Co-commissaire aux comptes viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution.

L'assemblée Générale Ordinaire approuve le renouvellement du mandat de trois administrateurs.

Monsieur Aabed AL Zeera représentant GULF CAPITAL INTERNATIONAL HOLDING Monsieur Nasser Watar représentant GAPCORP FNI-FZLLC. Monsieur Mohamed Riahi représentant les petits porteurs.

Et ce pour une période de trois ans soit pour les exercices 2011, 2012 et 2013. Les mandats respectifs des trois administrateurs viendront à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2013.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution.

Le conseil d'administration informe l'Assemblée Générale Ordinaire, en conformité avec l'article 209 du code des sociétés commerciales de la déclaration du Président Directeur Général de sa nomination en tant que Président Directeur Général de la société Générale Industrielle de Filtration (GIF FILTER)

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Dixième Résolution

L'assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès verbal des délibérations de la présente Assemblée pour, effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

RESOLUTIONS ADOPTEES AGE DU 22 JUIN 2011.

Première résolution :

L'Assemblée Générale Extraordinaire approuve la mise en conformité des statuts avec les nouvelles dispositions du code des sociétés commerciales notamment la loi N° 2009-16 du 16 Mars 2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

<u>Deuxième résolution :</u>

L'assemblée Générale Extraordinaire confère tous pouvoirs aux porteurs de copies ou d'extraits du procès verbal des délibérations de la présente Assemblée pour, effectuer toutes les formalités de dépôt et remplir les formalités de publication légale.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.